

POUR VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN, OUVERTURE D'UNE NOUVELLE FRANCE SERVICES À COUTANCES

Avec la volonté de proposer une offre de services publics toujours plus accessible pour ses habitants, la commune de Coutances se dote d'une France services, la 14^e dans le département.

Avec cette nouvelle France services, c'est donc un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Coutances et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France Services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

En complément des démarches administratives, la France services vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France services vous accompagnent le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h30, le mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h00 à 17h sans interruption.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02.33.19.08.60 ou par courriel à l'adresse suivante : mfscoutances@outlook.fr

Square Lebrun, 50200 Coutances (à proximité du tribunal judiciaire et du commissariat de police de Coutances).

(Deux places de parking disponibles limitées à 30minutes).

En bus Cosibus, prendre la ligne 1 : Palais de Justice

Pour connaître les démarches administratives réalisables en France Service : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>.